

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

Directeur d'hôtellerie internationale

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

- Rechercher et analyser des données permettant de déterminer le positionnement d'un groupe hôtelier dans un environnement concurrentiel en prenant en compte les enjeux de la mondialisation - Evaluer les différents dispositifs de veille et d'intelligence économique pour l'industrie hôtelière - Traduire les enjeux stratégiques en risques et opportunités - Analyser les évolutions technologiques qui modifient le comportement des acteurs (ecommerce, distribution électronique, réseaux sociaux, dans l'hôtellerie en particulier) - Mesurer les risques liés à l'activité hôtelière, mettre en place et gérer les outils de contrôle adaptés - Elaborer des rapports d'activités - Faire circuler l'information - Gérer ses équipes en français et en langue étrangère - Mettre en œuvre les techniques de management interculturel. - Evaluer les besoins en main d'œuvre en fonction des services proposés et des contraintes locales - Recruter, former, motiver, fidéliser et évaluer le personnel dans un contexte interculturel - Gérer les aspects législatifs, économiques et administratifs des salariés et des collaborateurs - Déployer et transmettre la culture d'entreprise auprès de ses collaborateurs - Gérer ses équipes en français et en langue étrangère - Mettre en place des plans de formation - Elaborer les budgets annuels et pluriannuels - Assurer le suivi des performances et des résultats - Contrôler la gestion des exploitations - Contrôler les ressources financières en fixant des objectifs et en proposant des mesures correctives - Contrôler le cadre juridique, réglementaire et fiscal des entreprises - Utiliser les données comptables produites par un par chaque département d'un hôtel - Proposer des solutions à la maîtrise des coûts - Proposer les choix de financement à court et long terme face à une situation donnée - Estimer la rentabilité financière de son établissement - Analyser l'activité à partir d'un tableau de bord - Contrôler les budgets d'exploitations - Superviser l'élaboration des tableaux de bord - Calculer le seuil de rentabilité - Suivre et contrôler la trésorerie - Maîtrise des outils de comptabilité et des tableaux type « Excel » - Maîtrise des principes de comptabilité et de gestion - Définir des objectifs quantitatifs et qualitatifs de ventes - Organiser des événements promotionnels adaptés - Analyser les besoins spécifiques de chaque client - Mettre en œuvre une politique de prix en utilisant des outils d'optimisation (revenue management) - Mettre en œuvre les techniques de l'e-commerce pertinentes à l'industrie hôtelière - Superviser les plans d'action commerciale - Définir les orientations marketing et en assurer leur coordination - Maîtriser le suivi et le contrôle des performances en matière de vente - Superviser la commercialisation des nouvelles tendances gastronomiques, en fonction des impératifs de divers publics - Mettre au point une stratégie de communication media et hors média - Agir en leader vis à vis de l'extérieur et vis-à-vis des actionnaires - Négocier avec les acteurs sociaux et économiques et les diverses institutions - Mettre au point une stratégie de communication media et hors média - Mettre en œuvre les outils de communication - Participer à des actions de promotion, de mécénat et de sponsorship - Communiquer avec les médias

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Hôtellerie indépendante traditionnelle, moyenne et haut de gamme . Hôtellerie d'affaires appartenant à une chaîne volontaire ou à une chaîne intégrée . Hôtellerie de loisirs, complexes hôteliers (mer, montagne, loisirs...) . Hôtellerie embarquée (ferroviaire, maritime...) . Restauration embarquée (ferroviaire, aérien, maritime...) Secteurs indirects ou associés : . Centres de congrès et de conférences . Centres de restauration collective . Résidences hôtelières pour personnes âgées ou dépendantes . Centres de santé . Cabinets de conseils spécialisés en hôtellerie – restauration et en formation

Type d'emploi accessibles :

Directeur d'hôtellerie internationale Gérant et Directeur d'établissements (hôtels, restaurants, résidences, complexes de tourisme....) Consultant en hôtellerie et en tourisme (cabinet conseil...) Responsable d'une zone géographique pour un groupe hôtelier ou de restauration Cadre sectoriel pour un groupe hôtelier ou touristique dans les domaines des finances, de la gestion des exploitations, du marketing, du commercial et de la vente, de la gestion des ressources humaines, du développement et du conseil en entreprise. Directeur dans l'hôtellerie et la restauration embarquées (avions, trains, paquebots, etc....)

Code(s) ROME :

M1502 - Développement des ressources humaines
 G1404 - Management d'établissement de restauration collective
 G1402 - Management d'hôtel-restaurant
 G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

Références juridiques des réglementations d'activité :

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :
 INSTITUT VATEL

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Mise en situation de pratiques professionnelles lors d'ateliers et de simulations de gestion - épreuves écrites individuelles en centre sous forme d'étude de cas professionnels - élaboration et présentation orale d'un mémoire de stage

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Capitalisation de la totalité des blocs de compétences

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 7

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 7

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
 11 rue Scribe 75009 Paris

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : 16/12/2020

Durée de l'enregistrement : 3

Date d'échéance de l'enregistrement : 16/12/2023

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Par candidature individuelle	Non
En contrat de professionnalisation	Non
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Oui
Par expérience	Oui
Après un parcours de formation continue	Non
En contrat d'apprentissage	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

Etre titulaire d'un diplôme ou titre certifié de niveau 6

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>